

FO

Agriculture
Alimentation
Pêche & Forêt

Elections CAP et CCP du 15 novembre 2011

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES ATTACHES D'ADMINISTRATION

Le rôle des commissions administratives paritaires (CAP) est capital dans la carrière d'un fonctionnaire. Elles sont appelées à statuer sur :

- > L'avancement
- > La réduction d'ancienneté
- > La mutation, le détachement, la disponibilité, la réintégration
- > Le refus de temps partiel, d'autorisation d'absence, de congé formation
- > Le montant de la prime de fonctions et de résultats (PFR)
- > L'entretien professionnel
- > Les mesures disciplinaires

**VOTER FORCE
OUVRIÈRE**

1^{ère} organisation syndicale
dans les CAP tous secteurs confondus,
c'est l'assurance d'être entendu
et représenté.

ÉCOUTER

COMPRENDRE

AGIR

Vos représentants FO, présents avant, pendant et après la CAP, sont :

- > **Libres** : ils savent dire « NON » et dénoncer les actions douteuses
- > **Indépendants** : car affranchis de toutes pressions idéologiques
- > **Déterminés** : vos élus n'ont pour but que de défendre vos droits et intérêts, dans votre déroulement de carrière et l'exercice de votre métier. Ils présentent et obtiennent ainsi des résultats y compris pour les oubliés de l'administration.

SERVICE PUBLIC



LES MILLE ET UNE RAISONS DE VOTER FORCE OUVRIÈRE

FO le syndicat le plus représentatif, donc le plus écouté

- > 2^{ème} force syndicale dans la Fonction publique de l'Etat, ainsi que dans l'ensemble de la Fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière)
- > 1^{ère} organisation syndicale représentative en DRAAF, en DDI et à l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) (élections en 2010 et 2011)
- > 2^{ème} organisation syndicale dans l'Enseignement Agricole.

FO le syndicat le plus combatif

- > Quand d'autres n'hésitent pas à signer des accords complices, FO mène un combat permanent pour la défense d'un service public républicain, la défense du statut, des salaires, des droits sociaux et une lutte incessante depuis 2007, contre la destruction de la Fonction publique (RGPP). **Nos revendications sont claires, nos actions sont déterminées, comme nous l'avons prouvé en 2010 lors du combat sur les retraites.**

FO des élus attentifs à vos côtés

- > Pour toutes et tous, une représentation territoriale de proximité qui vous **informe**, vous **conseille** et **prend fait et cause** pour votre dossier.

De nombreux changements sont intervenus ou vont intervenir : mise en œuvre de la Révision Général des Politiques Publiques (RGPP) et la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RÉATE), prime de fonctions et de résultats, schéma de mutualisation des fonctions supports (départemental et régional), entretien professionnel, missions en DDI, création d'un Grade à Accès Fonctionnel (GrAF) et d'un Corps Interministériel à Gestion Ministérielle (CIGeM)

Toutes ces évolutions vous concernent au 1^{er} rang.

DENONCEZ... AVEC FORCE OUVRIERE

- > **L'attaque** permanente du gouvernement contre le statut général de la fonction publique et sa position idéologique d'instaurer une fonction publique de métiers, de faire disparaître la notion de corps.
- > **La création du CIGeM** et son «expérimentation» au MAAPRAT. Pour Force Ouvrière c'est ni plus ni moins le remplacement progressif de la gestion ministérielle des agents par une gestion interministérielle pour accompagner la (RÉATE). Elle n'est que l'émergence de compétences communes au profit d'une gestion mutualisée en vue de faciliter les affectations locales.
- > **La volonté** du gouvernement de lier le dossier CIGeM à celui de la revalorisation de la carrière des attachés d'administration.
- > **La création de la PFR qui après 2** exercices n'a pas les résultats annoncés malgré les promesses du MAAPRAT et le soutien de certains syndicats. Pire l'harmonisation entre administratifs à volume constant fait craindre une diminution pour les années à venir.
- > **La simple revalorisation** de la carrière des attachés d'administration qui ne se bornerait qu'à créer un 3^{ème} niveau de grade appelé « hors classe » et qui reprend intégralement les dispositions du GrAF.

Néanmoins, tout en combattant la diminution des emplois, la détérioration des conditions de travail, l'individualisation des carrières et des rémunérations, Force Ouvrière a obtenu :

- > Le relèvement des primes dans le secteur agricole
- > La création d'un groupe de travail sur les conditions de travail.

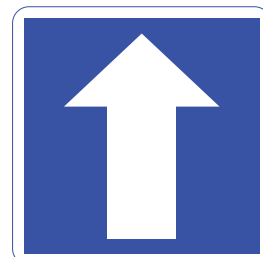
15 NOVEMBRE
JE VOTE FO!

JE-NOUS-TOUS **FO!**

EXIGEZ... AVEC FORCE OUVRIÈRE

- > **Le maintien des CAP nationales** avec l'intégrabilité de leurs prérogatives, afin de garantir l'égalité de traitement des agents,
- > **Notre présence aux commissions d'arbitrage** au vu du nombre croissant d'avis sous réserves rendus par l'administration, ceux-ci devant redevenir "exceptionnels" et non systématiques comme c'est le cas actuellement,
- > **La mention systématique de la cotation "parcours professionnel" et de la cotation "part fonction"** dans les fiches de poste intégrés dans la circulaire "mobilité",
- > **La transparence** sur l'affectation des postes à responsabilités en concurrence avec la filière technique,
- > **La transparence dans les propositions d'avancement des IGAPS,**
- > **La revalorisation** et la reconnaissance des attachés qui doit se traduire par :
 - > une révision des bornages indiciaires de chaque grade avec une véritable amélioration de la grille portée à HEB,
 - > la garantie que le statut permette à chaque agent d'atteindre le dernier échelon du sommet de corps sans lui opposer des conditions limitatives d'occupation d'un emploi fonctionnel (cas du GrAF),
 - > des mesures améliorant l'accès aux différentes promotions de grade,
 - > de réelles possibilités d'accès aux corps classés en A+,
- > **L'harmonisation** du parcours professionnel, sur le modèle des corps techniques du MAAPRAT ainsi que du régime indemnitaire (à poste égal primes égales),
- > **La révision** des parts fonction et résultat de la PFR car «expérimentateurs» en 2009, les attachés ont subi cette machine discriminante à leur désavantage,
- > **Un prolongement de la garantie de maintien de la rémunération PFR (CIT)** au-delà de 3 ans, soit au-delà de 2011,
- > **La valorisation** du ratio promus/promouvables pour les avancements avec une répartition par secteur pour FranceAgrimer proportionnelle à l'apport lié à l'intégration des agents dans le corps,
- > **Une formation professionnelle** de proximité ambitieuse et individualisée réellement adaptée aux postes occupés par les attachés d'administration,
- > **Une formation d'avancement** de qualité donnant toutes leurs chances de réussite aux attachés d'administration,
- > **Un attaché d'administration au moins par EPL,**
- > **La reconnaissance du métier de gestionnaire** par une revalorisation de tous les coefficients part fonction de la PFR,
- > **L'augmentation de la part fonction** pour les attachés chargés du **contrôle de légalité en SRFD,**
- > **Le maintien du niveau de revalorisation** en cas de fusion d'établissements d'enseignement,
- > **Le maintien des primes** en cas de mise à disposition d'un logement,
- > **L'augmentation de la valeur du point d'indice,**
- > **La défense des agents concernés par une réorientation professionnelle** (Loi Mobilité).

EXIGEZ... AVEC FO



PROMOTIONS

JE NOUS TOUS **FO!**

Les femmes et les hommes que vous allez élire ont à cœur de vous représenter et de porter vos revendications. Ils sont déterminés à ne pas laisser dévaloriser le corps des attachés d'administration.

VOS CANDIDATS

Attaché principal

- > ROUSSET Bernard - (DDT Ariège)
- > BALIAS Gérard Thierry - (FranceAgrimer-Montreuil)
- > ALEXANDRE Sophie - (DRAAF Languedoc-Roussillon - SRFD)
- > TYRAN Gilbert - Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel

Attaché d'administration

- > SANGOUARD Michèle - DDT Creuse
- > HAYEM Brigitte - Secrétariat Général
- > OLSZOWY Martine - EPLEFPA Perpignan
- > MOUNIAMA Jean-François -DAAF Réunion

Attention : n'écrivez pas sur votre bulletin de vote. Toute rature, tout panachage, entraîne l'annulation du bulletin de vote. N'ajoutez et ne retranchez aucun nom

VOTRE DROIT

Nous signaler
vos problèmes

NOTRE OBLIGATION

Les résoudre

IMPORTANT :

**Votre vote doit parvenir
impérativement au MAAPRAT
avant le 15 novembre**

JE
NOUS
TOUS
AVEC **FO!**

SERVICE
PUBLIC

Avec FO, **JE** défends mon statut et mes conditions de travail
Avec FO, **NOUS** portons ensemble des revendications claires
et fortes pour mieux assurer nos missions
Avec FO, **TOUS**, se mobilisent pour faire progresser le service
public de la République.

ALORS, N'HÉSITÉZ PAS :

**LE 15 NOVEMBRE 2011
VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE**

SFOERTA
BP413
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Tél : 01 49 55 43 53

SNAMA-FO
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Tél : 01 49 55 55 52